

La vassalisation des Conseils de quartiers

Monsieur le Maire avait annoncé, avant l'été, les travaux sur les conseils de quartier et l'aboutissement des réflexions pour l'automne 2026. Il est toutefois dommage qu'aucune présentation n'ait été faite en conseil municipal, ni, par défaut, lors d'une commission idoine.

Sur l'adoption du tirage au sort, nous déplorons qu'il ne soit pas démocratique. Un tirage au sort démocratique assure une représentativité équitable des différents milieux socio-économiques de la population du quartier. Il est un instrument historique de la démocratie locale permettant de regrouper un panel de citoyens représentatifs de la diversité du territoire. Certes, nous reconnaissons l'effort consenti pour assurer la parité et qu'il n'est pas facile de garantir cette diversité socio-démographique. Cependant, si les réunions de quartier étaient publiques, tous les habitants pourraient s'exprimer et faire remonter des propositions. En résumé, le conseil de quartier ne doit pas devenir la chambre d'enregistrement des décisions et projets du Conseil municipal. Pour le rendre plus démocratique, le vice-président pourrait être élu par ses pairs lors de la première réunion du conseil de quartier.

L'autre sujet d'interrogation concerne la place des élus minoritaires dans les conseils de quartier. Actuellement, tous les élus du Conseil municipal qui se sont déclarés volontaires auprès du service de la démocratie locale peuvent suivre les travaux du quartier où ils résident. Nous proposons d'élargir la participation des conseillers municipaux minoritaires au suivi de l'ensemble des conseils de quartier. En effet, des habitants issus de tous les quartiers peuvent nous faire remonter des préoccupations ou des suggestions que nous pouvons, en tant qu'élus, partager.

Si vous souhaitez débattre de ce sujet ou d'autres (écoles, logement...), Montigny Solidarité organise une réunion publique le lundi 19 octobre à 19h00 à la maison de quartier André Malraux

Montigny Solidarite
contact@montignysolidarite.fr
s.rouquette@montigny78.fr a.perez@montigny78.fr